

1^{er} CoPil TEAMM – 05 juillet 2016

COMPTE-RENDU

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation de la recherche-action TEAMM et du projet de « Boucle verte » défini à la suite des ateliers d'acteurs.
2. Présentation la Plateforme PFT TP (Plate-Forme Technologique des Travaux Publics du Limousin) / Etienne Herbet, Directeur
3. Détermination des objectifs à atteindre avec l'étude complémentaire sur des aménagements innovants favorisant les déplacements des touristes des hébergements de plein air (notamment sur la RD12, rive droite).
4. Elaboration du cahier des charges de l'étude complémentaire.
5. Validation du fonctionnement du CoPil et des partenaires du projet.
6. Délais de réalisation

LISTE DE PRESENCE :

NOM	PRENOM	TITRE	ORGANISME
BUISSON	Yves	Directeur	Office du Tourisme Vallée de la Dordogne
CAPITAINE	Luc	Animateur TEAMM	CGET / EDF
CREUSET	Sandy	Animateur TEAMM	Communauté de Communes Pays d'Argentat
HERBET	Etienne	Directeur Travaux	Plate-Forme Technologique des Travaux Publics du Limousin
HOCHART	Xavier	Directeur	CAUE 19 - Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement Corrèze
LEYGNAC	Jean-Claude	Conseiller Départemental au Tourisme ; Maire d'Argentat ; Président de l'ADRT	CD19 et Commune d'Argentat
RENARD	Anne-Claire	Coordinatrice Pays	Syndicat Mixte Vallée de la Dordogne Corrèzienne
RUSS	Christophe	Animateur TEAMM	CGET
VIEILLEMARINGE	Anne	Vice-Présidente déléguée au Tourisme	Communauté de Communes Pays d'Argentat

MEMBRES EXCUSES :

ARRESTIER	Hubert	Président	Communauté de Communes Pays d'Argentat
BORDAS	Michel	Directeur des Routes	Conseil Départemental de la CORREZE
CHEVALLIER-GAULTIER	Amélie	Chef de Projet Développement Guichet unique Vallée de la Dordogne	Conseil Départemental de la CORREZE
GUERIN	Jean-Paul	Animateur TEAMM	IPAMAC
MIGNARD	Nicolas	Directeur	ADRT 19 - Agence de Développement et de Réservation Touristiques de la Corrèze
PERGUILHEM	Isabelle	Directrice	EDF Agence "une rivière, un territoire Développement"

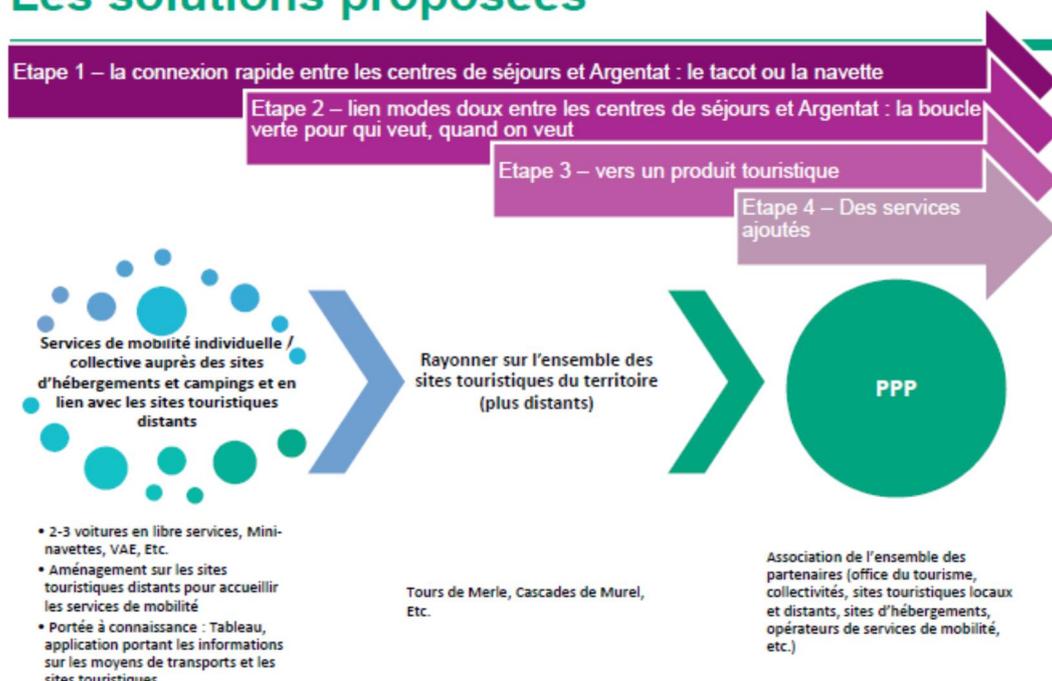
1- Présentation de la recherche-action TEAMM et du projet de « Boucle verte » défini à la suite des ateliers d'acteurs / par Anne Vieillemaringe.

But : Détermination de ce qui est SOUHAITABLE pour le développement de l'attractivité du territoire en termes de mobilité douce.

SOLUTION DE MOBILITE RETENUE : Aménagement d'une « Boucle Verte » reliant la plupart des hébergements touristiques (campings le long de la rivière Dordogne) allant de Saint Martial Entraygues (Camping Le Gibanel) jusqu'à Monceaux Sur Dordogne (Camping Le Vaurette), en passant par la rive Droite ET par la rive Gauche.

La « Boucle Verte » serait un cheminement sécurisé pour tout type d'usagers : piétons, vélos, poussettes, avec des tronçons communs aux usagers motorisés des routes départementales longeant la Dordogne (RD116 rive Gauche et RD12 rive Droite), car difficilement aménageables à cause de la configuration et de la topologie des lieux.

Les solutions proposées



2- Présentation la Plateforme PFT TP (Plate-Forme Technologique des Travaux Publics du Limousin) / Etienne Herbet, Directeur délégué à la formation professionnelle et technologique.

PFT TP = Une expertise reconnue au plan national ; un centre de ressources, un lieu d'expérimentation et de démonstration ; un espace d'assistance technique, de conseil et de recherche appliquée dans le domaine des travaux publics.

Leurs objectifs : Rapprocher les entreprises et les centres de recherche et de formation aux métiers des Travaux Publics ; Apporter des réponses aux PME/PMI pour accompagner leur évolution technologique, humaine et économique ; Mettre à la disposition des entreprises régionales leurs ressources humaines, matérielles et documentaires ; Développer leur réseau et assurer les transferts de technologie.

Leurs points forts : Détection de réseaux et géo-référencement ; Diagnostic routier et renforcement de chaussée ; Connaissance des lois et règlements.

Leurs atouts : **Mise en relation des** moyens humains (PFT TP + Campus)

Mise à disposition des moyens techniques (PFT TP)

Le Campus : **Partenariat avec le Lycée Caraminot** qui dispense notamment les formations suivantes :

- BTS Métiers du Géomètre Topographe et Modélisation Numérique
- BTS Travaux Publics
- BTS Etude et Economie de la Construction
- BAC STIDD (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)

Autres partenaires possible, membre de la PFTTP :

- EATP (Ecole de la Fédération Nationale de Travaux Publics ; école privée allant du CAP au BTS)
- **Université de Limoges, et notamment le département Génie Civil basé à Egletons.**

OBJECTIFS COMMUNS TEAMM / PFTTP

Le partenariat ferait l'objet d'une convention à formaliser avec la PFTTP, dont les termes et les engagements réciproques restent à déterminer, et notamment l'implication de leur réseau d'enseignants et d'universitaires pour la partie Recherche / Développement de solutions innovantes.

 La PFT TP ne pourra pas se charger de la « réalisation » des travaux et aménagements. Certains « chantier-école » sont encore réalisés, mais toujours dans le cadre de partenariats avec des entreprises.

La phase d'étude se déroulera sur l'année scolaire : d'Octobre 2016 à mai 2017.

3- Présentation des objectifs à atteindre avec l'étude complémentaire sur des aménagements innovants favorisant les déplacements des touristes des hébergements de plein air (notamment sur le RD12, rive droite) / Christophe RUSS, animateur TEAMM

AVANTAGES TEAMM

Possibilité de demander des dérogations auprès de l'Etat si la solution innovante trouvée n'entre pas dans le cadre de la réglementation en vigueur. On part du principe qu'on s'autorise tout, car on peut s'appuyer sur la « Loi Montagne » du 09/01/1985, qui permet de déroger aux règles actuelles définies par la loi, dans le cadre du caractère spécifique du territoire.

Le volet innovation est matérialisé par le projet TEAMM, dans le but de TESTER des solutions de mobilité innovantes.

Le but de TEAMM étant, in fine, de faire évoluer la réglementation afin qu'elle soit adaptée aux territoires spécifiques de montagne.

Rappel du calendrier TEAMM :

JUIN 2016 -> JUIN 2017 = phase ingénierie préalable à l'expérimentation

SEPTEMBRE 2017 -> FIN 2020 = phase opérationnelle = FAIRE = EXPERIMENTER

 Même si les fonds des programmes Massif réservés au projet TEAMM, sont peut mobilisables pour de l'infrastructure pure, ils pourraient peut-être participer au financement des « aménagements » ou à la rémunération des « prestations intellectuelles ».

Objectif du partenariat avec la PFT TP : nous aider à réfléchir autrement et imaginer d'autres solutions d'aménagement que celles existantes et mises en œuvre à ce jour. En effet, les études actuelles s'en tiennent aux normes et ont pour principal objectif le déplacement sécurisé des usagers sur les routes départementales. L'objectif de TEAMM est différent et plus axé « solution de mobilité douce innovante ».

OBJECTIF du CoPil : Recherche des axes d'innovation à expérimenter pour l'élaboration du cahier des charges de l'étude.

Que tous les membres du COPIL (membres de la PFT TP ou non) émettent des hypothèses d'aménagements susceptibles de résoudre les points noirs du cheminement doux Rive Droite.

DEFINITION D'UNE SOLUTION « INNOVANTE » :

l'innovation peut porter sur la recherche d'économie pour arriver à un coût d'objectif acceptable :

- Moins de x € du km pour la création d'une voie douce le long d'une départementale.

cette approche doit être basée sur un descriptif précis d'opération à mettre en œuvre pour arriver à un produit que l'on a défini précédemment, à moindre coût, au vu des moyens financiers limités des collectivités de montagne en milieu peu dense.

- Recherche de solutions alternatives abordables financièrement

est-ce que tout le linéaire doit être traité comme cela ?

Pas nécessairement; cela peut constituer une autre source d'économie dans la réalité du projet.

4- Détermination du cahier des charges de l'étude complémentaire.

Une redéfinition du périmètre et du linéaire de l'étude devra être validée par le Comité de Pilotage de l'étude, afin de définir précisément les attentes vis-à-vis des résultats de l'étude, dans le cadre de recherche de solutions innovantes pour l'aménagement d'un cheminement doux à moindre coût, notamment rive droite de la Dordogne, la rive gauche étant déjà prise en charge par le Conseil Départemental de la Corrèze.

REMARQUES :

Contraintes particulières :

- Afflux de touristes pendant les deux mois d'été.
- Site inscrit « Vallée de la Dordogne »

But recherché : que les touristes empruntent le parcours aménagé à cet effet.

A ce jour, on peut optimiser la sécurité en intervenant sur :

- Les règles de circulation
- Les aménagements de voirie

 La sécurité doit être envisagée dans sa forme objective et sa forme subjective :

Le flux des usagers est plus important l'été, mais les véhicules motorisés roulent moins vite.

a. Quels sont les objectifs à atteindre ?

- Type de mobilité douce recherché : piétons et cyclistes principalement.
 - Cibler des objectifs et les techniques à mettre en œuvre :
démarche d'audit des process actuels qui conduisent aux coûts d'objectif annoncé
- ou démarche d'évolution du produit fini (l'« innovation » serait alors l'évolution du standard ou de la norme de fabrication d'une voie douce)

b. Que devra contenir le rapport de l'étude ?

Le rapport d'étude, dans le cadre d'un **support de formation** et d'un **projet d'examen** pour les élèves et les enseignants des BTS, voire un **projet de fin d'étude** pour les Licences et Master de l'Université, servirait d'outil au maître d'œuvre pour la réalisation du cahier des charges des travaux, et serait constitué de :

- **Pré-études**
- **Prises de contacts avec les professionnels de TP, en vue de la mise en place de partenariats**
- **Propositions de solutions innovantes**

Les élèves des BTS Métier du Géomètre Topographe et Métier de la Modélisation se chargeraient de la partie relevés et études dans un premier temps.

Les élèves des BTS Travaux Publics se chargeraient de la partie proposition d'aménagements et de solutions, ainsi que du chiffrage.

Les enseignants (professeur « Designer paysager »...)/chercheurs partenaires, investis dans le projet seraient force de proposition et acteurs de la partie Recherche-Développement du partenariat.

c. Quels sont les partenaires potentiels et les acteurs possibles de cette étude ?

Il faudra associer EPIDOR, la DREAL et les acteurs du Cyclotourisme local.

Les membres de la PFT TP sont présents à titre d'expert (analyse comparative des aménagements / infrastructures déployés sur d'autres territoires voire à l'international, en vue de faire avancer le projet TEAMM, etc...).

d. Quels sont les axes de recherche à développer ?

e. Validation de la capacité des partenaires

(et notamment la PFTTP Egletons et son réseau de professeurs/chercheurs) à répondre aux attentes de TEAMM, c'est-à-dire trouver des solutions innovantes à un coût raisonnable pour favoriser les déplacements doux rive droite en toute sécurité.

f. INVENTAIRE à réaliser (notamment avec le CD19 et la PFT TP) :

Pour ne pas faire de doublons, il est indispensable de récupérer les études et les relevés déjà réalisés.

Récupérer les données existantes :

Correspondant au tronçon de la RD12 entre le pont de la Souvigne et le Pont de Laygues :

- Etude INDIGGO de 2012, réalisée par le CD19, constituée de relevés topographiques entre Argentat et Monceaux sur Dordogne.
- Comptages routiers du CD19, pendant l'été ET le reste de l'année, détaillés par catégorie d'usagers.

Correspondant aux différents types d'aménagements de Voies Vertes :

- Etudes et rapports produits par le CEREMA, FFCT, AF3V ou encore CERTU ;
- Retours d'expérimentations réalisées par des précurseurs, en Suisse par exemple.

Correspondant à l'état des lieux :

- PPRI d'Argentat et de Monceaux S/ D.
- Relevés cadastraux avec la liste des propriétaires

Correspondant aux cheminements doux existants :

- Association La Dordogne de Villages en Barrages (Jean-Marc Chirier, Président)

Repérage de sentiers pédestres et VTT et organisation de randonnées pédestres entre Bort-Les-Orgues et Argentat, avec le soutien financier d'EDF.

- Association Limousin à Vélo
- La Véloroute en Corrèze fait partie de l'itinéraire V87 inscrit au Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes, la V87, qui va de Montluçon à Montauban et traverse 5 départements (470 km).

Objectif : Travailler dans la continuité du travail collaboratif inter départemental pour la réalisation de la **Véloroute de la Corrèze V87** (Peyrelevade – Bugeat – Sarran – Clergoux – La Roche Canillac – Argentat – Beaulieu).

5- Validation du fonctionnement du CoPil et des partenaires du projet.

a. Constitution du CoPil

NOM	PRENOM	TITRE	ORGANISME
ARRESTIER	Hubert	Président	Communauté de Communes Pays d'Argentat
BORDAS	Michel	Directeur des Routes	Conseil Départemental de la CORREZE
BUISSON	Yves	Directeur	Office du Tourisme Vallée de la Dordogne
CAPITAINE	Luc	Animateur TEAMM	CGET / EDF
CHEVALLIER-GAULTIER	Amélie	Chef de Projet Développement Guichet unique Vallée de la Dordogne	Conseil Départemental de la CORREZE
CREUSET	Sandy	Animateur TEAMM	Communauté de Communes Pays d'Argentat
GUERIN	Jean-Paul	Animateur TEAMM	IPAMAC
HERBET	Etienne	Directeur Travaux	Plate-Forme Technologique des Travaux Publics du Limousin
HOCHART	Xavier	Directeur	CAUE 19 - Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement de la Corrèze
LEYGNAC	Jean-Claude	Maire, Conseiller Départemental, Président ADRT 19	Commune d'Argentat Conseil Départemental de la CORREZE
MIGNARD	Nicolas	Directeur	ADRT 19 - Agence de Développement et de Réservation Touristiques de la Corrèze
PERGUILHEM	Isabelle	Directrice	EDF Agence "une rivière, un territoire Développement"
RENARD	Anne-Claire	Coordinatrice Pays	Syndicat Mixte Vallée de la Dordogne Corrèzienne
RUSS	Christophe	Animateur TEAMM	CGET
VIEILLEMARINGE	Anne	Vice-Présidente déléguée au Tourisme	Communauté de Communes Pays d'Argentat

b. Fonctionnement du Copil

A déterminer : Nombre de réunions nécessaires à l'élaboration du cahier des charges de l'étude à réaliser par la PFT TP.

Participants manquants à convier au 2^{ème} CoPil :

NOM	PRENOM	TITRE	ORGANISME
VOUHÉ	Rodolphe	Chargé de Mission	EDF Agence "une rivière, un territoire Développement"
QUETIER	Justine	Chargée de Mission Tourisme, contrat de destination Vallée de la Dordogne	EPIDOR, Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne
MONS	Francis		Association Limousin A Vélo
		Technicien Génie Civil	Conseil Départemental de la CORREZE
		Professeurs	Plate-Forme Technologique des Travaux Publics du Limousin
ARMENAUD	William	Inspecteur des sites	DREAL
CHIRIER	Jean-Marc	Président	Association La Dordogne de Villages en Barrages

6- CALENDRIER de réalisation

PHASE D'INGENIERIE PREALABLE A L'EXPERIMENTATION : AVRIL2016 – SEPTEMBRE 2017

Eté 2016 :

- Recherche de partenaires et mise en place d'un Comité de Pilotage et/ou de réunions techniques avec les partenaires TEAMM
- Elaboration du cahier des charges de l'étude complémentaire sur les aménagements innovants pour la réalisation d'une VVV à moindre coût.

JUIN 2016 : - Rapport d'étude de faisabilité du CD19

JUILLET 2016 : - Rapport d'étude de faisabilité VVV (nord du Lot) Cazoulès-Beaulieu pour Pôle Pleine Nature

05 juillet 2016 : 1^{ère} réunion du Comité de Pilotage de l'étude

26 juillet 2016 : prospection pedestre de la RD12 rive droite, organisée par le CAUE 19 (Repérage des lieux, rive droite entre Argentat et Monceaux S/ D. pour les membres du CoPil)

Objectif : faire un état des lieux et un constat des points noir, qui sera présenté au prochain CoPil (note d'enjeux / réflexion préalable / cartographie générale).

08 septembre 2016 : 2^{ème} réunion du Comité de Pilotage de l'étude avec pour ordre du jour :

- Présentation de la prospection pedestre du parcours Rive Droite : RD12 Pont de la Souvigne (Argentat) / Pont de Laygues (Monceaux S/ D.) ;
- Intervention / Témoignage des acteurs cyclotouristes locaux ;
- Détermination des objectifs à atteindre avec l'étude complémentaire de la PFT TP d'Egletons sur des aménagements innovants favorisant les déplacements des touristes des hébergements de plein air ;
- Elaboration des principaux points du cahier des charges du rapport d'étude final ;
- Définition des partenariats à formaliser ;
- Validation du fonctionnement du CoPil.

SEPTEMBRE 2016 :

- ELABORATION et VALIDATION DU CAHIER DES CHARGES par le CoPil, ET LANCEMENT d'une étude de faisabilité de solutions innovantes pour réaliser et aménager une voie verte entre Argentat et Monceaux Sur Dordogne

Lancement d'une étude, portée par la Communauté de Communes du Pays d'Argentat, en partenariat avec la Plateforme Technologique Travaux Publics du Limousin et son réseau, et le Conseil Départemental de la Corrèze.

Le partenariat ferait l'objet d'une convention à formaliser avec la PFTTP, dont les termes et les engagements réciproques restent à déterminer, et notamment l'implication de leur réseau d'enseignants et d'universitaires pour la partie Recherche / Développement de solutions innovantes.

L'étude pourrait faire l'objet d'un **support de formation** et d'un **projet d'examen** pour les élèves et les enseignants des BTS, voire un **projet de fin d'étude** pour les universitaires.

- SIGNATURE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT EXPERIMENTAL avec les partenaires, et notamment avec la PFTTP.

MAI 2017 : - Validation du Rapport d'étude préalable à l'expérimentation par le CoPil

Formalisation précise du projet, idéalement multi partenaires, vu l'ampleur du projet, ayant pour objectif de trouver des solutions innovantes pour réaliser une voie verte, simplement et à moindre coût, compte-tenu des contraintes spécifiques du territoire pilote, tout en valorisant ses atouts et spécificités touristiques.

Eté 2017 :

- Elaboration du plan de financement des expérimentations à réaliser
- Détermination du maître d'ouvrage pour la réalisation de l'infrastructure et/ou l'aménagement de la vélo-route voie verte
- Elaboration des dossiers de demande de subvention pour les projets innovants

PHASE D'EXPERIMENTATION des solutions : SEPTEMBRE 2017 – 2020